

Pourquoi ce bulletin ?

Parce que nous souhaitons rester en contact avec tous les Jaguens, parce qu'il est important que vous TOUS ayez accès à l'information locale, aux derniers événements passés et à ceux à venir. Nous avons décidé de mettre en place, à titre expérimental, une lettre d'information qui s'intercalera entre les numéros du « Jaguen » pour mieux coller à l'actualité.

« Au fil de la presqu'île » sera mis en ligne sur le site internet et à disposition en version papier en mairie, à l'office de tourisme et chez vos commerçants.

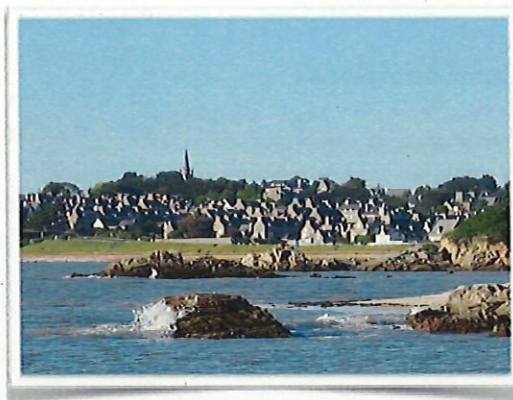
Panneau Pocket

Par ailleurs, votre commune s'est équipée d'un nouvel outil de communication : **Panneau Pocket**. A ce jour, plus 330 téléphones ou tablettes ont déjà téléchargé cette application et mis Saint-Jacut en « favoris » pour être informés en continu. Venez vous renseigner en mairie, ou rendez vous sur la page d'accueil du site où l'application est expliquée : <https://www.mairie-saintjacutdelamer.com>



Attention !

Restez vigilants face au démarchage pour des travaux de rénovation énergétique : utiliser uniquement le site gouvernemental <https://www.faire.gouv.fr>. Un dépliant est disponible en mairie.



En ce début d'année où il est de coutume de se retrouver, nous ne pourrions pas malheureusement vous accueillir avec les membres du Conseil municipal et du personnel pour vous souhaiter nos meilleurs vœux.

C'est par le biais de cette lettre que nous vous présentons nos vœux pour une année 2021 plus douce et plus joyeuse.

La crise sanitaire ne nous permettant pas de vous réunir régulièrement pour échanger et vous tenir informés de l'évolution de nos travaux, nous avons décidé de rédiger cette lettre d'infos.

Depuis six mois l'ensemble du Conseil municipal travaille à la mise en œuvre d'actions qui pour certaines d'entre elles verront le jour cette année. Vous aurez le détail de ces actions régulièrement dans le Jaguen.

Nous avons engagé une étude pour la mise en œuvre d'un plan de circulation avec pour objectif d'améliorer la circulation, le stationnement et la mise en œuvre de déplacements doux avec un itinéraire de pistes cyclables à l'ouest et à l'est de la commune.

Parallèlement, un programme pluriannuel de rénovation des voiries est en cours avec un diagnostic sur l'état des réseaux. (Électricité, pluvial, assainissement, téléphone, sonorisation) Prochainement, nous serons en mesure de vous annoncer les travaux envisagés pour 2021.

Concernant l'alimentation en eau potable, la colonne d'eau située boulevard du Rougeret sera remplacée en septembre prochain, de la Résidence de la SNCF à l'intersection avec la rue du Châtelet et avec une nouvelle tranche l'année suivante. (Travaux programmés en partenariat avec le syndicat des eaux).

En collaboration avec Dinan agglomération, il est prévu un réaménagement des lieux de dépôts des déchets ménagers dans le centre bourg avec une programmation sur plusieurs années pour l'enfouissement de colonnes. Une première tranche sera effective cette année.

Pour l'été, des bancs seront installés à différents emplacements de la commune ainsi qu'une soixantaine d'attaches pour vélos.

Un programme d'animation est en cours d'élaboration avec pour objectif entre autres de dynamiser le centre bourg.

Désormais nous reviendrons régulièrement vers vous en fonction de l'actualité.

Bien à vous,

Les membres du Conseil municipal.



Panier cadeau des aînés

La crise sanitaire nous a empêchés d'organiser le traditionnel repas de Noël et nous le regrettons. Avec le CCAS, nous avons composé un panier de produits achetés localement, accompagné d'une carte de vœux personnalisée par les enfants de l'école. Cela ne remplace pas des moments partagés et nous espérons que l'année 2021 nous permettra de retrouver les anciens au cours d'un repas convivial.

Intempéries

Elles ont fragilisé les falaises en décembre, provoquant des éboulements à l'Est comme à l'Ouest. La cale de la Houle Causseul, ainsi qu'une partie du GR34 située entre la Banche et la plage des Haas, ont dû être fermées, pour une durée indéterminée. Soyez prudents sur tout le littoral.

N'oubliez pas :

- Opération coup de pouce vélo - programme alvéole - qui vous finance à hauteur de 50€ de remise en état par vélo avant le 31 mars. (maximum 10 vélos par famille) On peut aussi apprendre à faire du vélo gratuitement. Se renseigner en mairie ou sur le site.
- Le recensement national prévu en février 2021 est reporté à une date ultérieure.
- En raison de travaux sur la digue aux moines, le sentier sera fermé aux randonneurs du 25 au 29 janvier.
- Les associations qui n'auraient pas déposé leur demande de subvention doivent le faire de manière urgente.



Sécurisation de l'arrêt de bus et installation du Radar pédagogique:

Alertés sur la dangerosité de l'arrêt de car et le passage piétons situé sur la RD26, rue de Dinan, deux mesures ont été prises pour sécuriser le lieu. Nous avons posé des barrières pour guider le cheminement des enfants lors de la traversée du carrefour entre l'abribus et l'endroit d'arrêt du bus et nous avons installé un radar pédagogique.

Positionné à environ 40 mètres de cet arrêt, le radar a été maintenu près d'un mois, côté impair puis côté pair de la rue de Dinan, enregistrant le nombre de véhicules et leur vitesse.

1066 véhicules en moyenne par jour sont entrés à St Jacut à cette période de l'année, et 1045 dans le sens de la sortie.

20% des véhicules dépassaient la vitesse autorisée qui est de 50 km/h dans cette côte, juste avant le panneau de limitation à 30 km/h.

Pour la sécurité de nos enfants et de tous, il est important que chacun respecte les limitations de vitesse !

Ce type de radar a pour vocation de sensibiliser chacun d'entre nous. Il est actuellement Bd des Dunes et sera positionné à différents endroits pendant un laps de temps assez court.

Résultats de l'enquête Place Landouar et zone bleue :

La situation sanitaire nous prive, pour quelques temps encore, de la capacité de nous réunir en public. Nous nous étions engagés à vous communiquer les résultats de l'enquête sur la circulation et le stationnement dans le bourg, réalisée cet automne. Ne pouvant le faire de vive voix, c'est par écrit que nous vous proposons d'en partager les résultats. Consultez les résultats détaillés sur le site de la mairie ou rdv en mairie pour obtenir une version papier.

Résumé de l'enquête :

Le taux de réponses rend l'enquête valide.

Concernant la Grande rue, vous êtes une majorité à souhaiter que la zone bleue s'applique durant l'été.

Au sujet de la place Landouar, l'arrêt de la circulation et du stationnement sont largement retenus et vous êtes attentifs à la propreté, aux ornements paysagers et à l'équipement de mobilier urbain adapté.

Ces résultats nous confortent dans la volonté de réguler la circulation et le stationnement dans le bourg. Ils nous guideront dans les choix d'organisation pour les mois à venir.

Les professionnels et associations arrivés récemment sur la commune :

- Le Dr Thomas Hublot, au cabinet médical avec le Dr Blond. tel. 09 82 33 58 51
- Loïc Kerveolen, menuiserie. tel. 06 82 06 83 82
- Françoise Sartorio, médiation. tel. 06 83 50 07 84
- Saint Jacut Relais Services, association d'entraide. tel. 07 49 75 11 27

Rappel des horaires actuels de l'accueil en Mairie :

Lundi, mercredi, et vendredi de 9h à 12h00.

Vous pouvez nous joindre par tel. 02 96 27 71 15 tous les jours sauf mercredi après-midi

e.mail: mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr